



Confédération des  
Grossistes de France

**Un service de consultations  
juridiques à votre disposition**

Les horaires : 9h-12h45 et 14h-17h30



**Christian Rose**

Directeur Transport & Logistique  
c.rose@cgf-grossistes.fr  
06 65 18 58 29



**Marie Guedeney**

Juriste en droit social  
m.guedeney@cgf-grossistes.fr  
06 59 85 95 70



**Nathalie Fussler**

Directrice Environnement  
n.fussler@cgf-grossistes.fr  
07 64 62 95 79



**Emma Pourageaud**

Juriste droit économique des affaires  
e.pourageaud@cgf-grossistes.fr  
07 64 62 95 79

# Les domaines d'intervention du département fiscal et économique

## Droit commercial

- CGV
- Négociations commerciales
- Bail commercial
- Garantie

## Droit de la distribution

- Réseau de distribution sélectif
- Loi Doubin

## Droit de la concurrence

- Pratiques restrictives de la concurrence
- Rupture de relation commerciale

## Droit de la consommation

- Obligation d'Informations
- Garantie
- Pièces détachées
- Médiation

## Droit fiscal

- La facturation (mentions, dématérialisation)
- Mécénat
- TVA
- Taxes
- Commissions départementales

## Droit des nouvelles technologies

- Protection des données
- Transfert des données

# Les domaines d'intervention du département social

Contrats de travail  
et durée de travail

Salaires et minima  
conventionnels

Elections  
professionnelles et  
procédures de  
négociation en  
entreprise

Procédures disciplinaires

Ruptures du contrat de  
travail

Formation  
professionnelle, paie,  
protection sociale

# Les domaines d'intervention du département Transport & logistique

Contrat de transport  
national et international

Réglementation sociale  
et de sécurité  
européenne

Réglementation du code  
de la route

Protocole de sécurité au  
déchargement/décharge  
ment des véhicules

# Les domaines d'intervention du département Environnement

Filières REP

CSRD

Décret tertiaire

Loi AGEC et ses suites

# Les partenaires de la CGF

Dans le cadre de sollicitations nécessitant le recours à un avocat (pré-contentieux, contentieux), la CGF a conclu des partenariats avec des cabinets spécialisés dans différents domaines.

A votre demande, en fonction de la nature des sujets et des enjeux afférents, nous pourrions vous orienter notamment vers ces cabinets.

